

L'UQAM et l'enseignement catholique

L'ouverture du programme de certificat en enseignement moral et religieux catholique, à l'UQAM, n'est vraisemblablement pas pour demain. Cet avant-projet, qui émanait de l'archevêché et que pilotait la famille formation des maîtres, devra être revu et corrigé. Ainsi en ont décidé, à l'unanimité, les membres de la commission des études lors de leur dernière réunion, le 11 janvier.

L'avant-projet avait d'abord été examiné par le Comité d'étude des programmes et des cours (CE-PREC), puis par la Sous-commission du premier cycle. Débouté dans les deux cas.

La famille de la formation des maîtres en appelle donc à la commission des études. Cette dernière entend les parties, famille et représentants de la CECM qui avaient appuyés le projet. Et,

mardi dernier, la CE en arrive, après deux bonnes heures de discussion, à une résolution présentée par M. Jacques Lefebvre, vice-doyen de la famille des sciences, appuyée par M. Claude Corbo, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. Cette résolution demande, en substance, aux auteurs du projet des garanties concernant le caractère distinctif du programme, par rapport à ce qui se fait ailleurs; le respect des libertés et la non-discrimination religieuse des profs et étudiants; l'appel prioritaire aux ressources de l'UQAM; l'autonomie de l'UQAM en matière de programmation.

Si les auteurs consentent à ces propositions, il devront revenir devant les instances de programmation pour faire approuver leur projet révisé.

H.S.

La réplique du SCCUQ: un vote de grève

En cas de refus du gouvernement de retirer les décrets découlant des lois 70 et 105 et de rétablir le processus normal de négociations rompu de fait, l'exécutif du syndicat des chargé(e)s de cours proposera cette semaine à ses membres un vote de grève comme moyen de pression. La possibilité d'utilisation de la grève sera cependant assortie de deux conditions: pourvu que plus d'un syndicat de l'UQAM la vote, pourvu aussi que les centrales syndicales (ou du moins la CSN) y adhèrent.

Ces deux conditions apparaissent essentielles au président, M. Jocelyn Chamard: "Nous n'avons pas à prendre d'initiative de notre propre chef. Le retour à la libre négociation est une lutte globale,

nous ne pouvons la mener isolés." La proposition de l'exécutif, débattue la semaine dernière en assemblées d'unités, constitue l'unique point à l'ordre du jour de l'assemblée générale du jeudi 20 janvier (19h30, auditorium du pavillon Lafontaine). Compte-tenu des délais trop courts, aucun conseil syndical n'a été convoqué à ce sujet.

Les chargés de cours, travail, leurs à temps partiel pour la plupart, se disent particulièrement mal en point pour vivre en ce moment "la vie chère à temps plein". Selon M. Chamard, les récentes coupures salariales ont porté la rémunération d'une charge de cours pour la session d'hiver à 2 636\$, somme inférieure de celle en vigueur en juin 81, alors de



Le plan triennal 82-85 deuxième phase en cours

Maintenant qu'ont été adoptés par le Conseil d'administration (14 décembre) les orientations et les axes de l'UQAM pour le plan triennal 1982-85, les unités pédagogiques et administratives sont invitées à proposer les buts, objectifs et actions qu'elles veu-

lent inscrire au plan triennal.

"Sans ces moyens concrets, le plan demeurerait une coquille vide", avait déjà souligné le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, M. Claude Corbo.

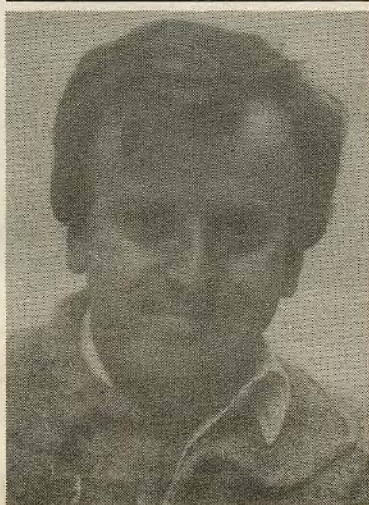
Ce dernier, pour faciliter l'identification et la précision des moyens concrets a fait parvenir, peu avant la fin de la session d'automne, une "note technique" aux différentes unités. Celle-ci est priée de transmettre, pour le 31 janvier prochain, l'information pertinente au Bureau de la recherche institutionnelle. Le BRI, ainsi qu'il l'a fait pour la première phase du plan triennal, établira une synthèse des documents reçus. Synthèse qu'étudiera le Comité conjoint du Conseil d'administra-

tion et de la commission des études, responsable de la préparation générale du plan triennal.

La deuxième phase du plan est donc en cours. Une fois terminée, il restera la troisième et dernière phase... qui "examinera et déterminera de façon aussi précise que possible, les moyens et ressources nécessaires à l'atteinte des buts et objectifs opérationnels..."

On s'attend à ce que le Plan, dans son ensemble, puisse être complété avec la fin de la session d'hiver. Rappelons que le plan triennal s'effectue dans le cadre du réseau de l'Université du Québec selon une méthodologie et un échéancier précis.

H.S.



M. Jocelyn Chamard
2 764\$.

Le SCCUQ a par ailleurs formé récemment son comité de négociations à même l'exécutif ainsi que celui-ci l'avait fortement souhaité. En sont membres: Mmes Marie-Claire Chouinard et Odette Voyer ainsi que MM. Laval Rioux et Luc Favreau.

D.N.

Saint-Denis / Sainte-Catherine... une heure sur l'UQAM à la TV

Au petit écran, l'UQAM dans l'actualité, toutes les facettes de la vie universitaire! C'est le mardi 18 janvier à 11 h, au canal éducatif 24 que passe en direct la première d'une série d'émissions d'information sur l'Université du Québec à Montréal. Une heure par semaine, avec reprise le jeudi à 20 h et le vendredi à 13 h, jusqu'au 14 avril.

Pour le réalisateur Claude Beaulieu, du service de l'audio-visuel, toute l'activité de l'UQAM a sa place dans cette télémission diffusée de la salle vidéo: le socio-culturel, les questions syndicales, administratives, l'enseignement et la recherche, les conférences, colloques, tables rondes, sans exclure divers groupes et sous-groupes qu'on ne connaît pas, de même que le para-universitaire (des dossiers tels que l'impact de l'UQAM sur les commerces environnants, le logement étudiant, etc).

La clientèle visée? Le public en général, dans un esprit de totale ouverture à la collectivité. Il y aura aussi diffusion interne dans l'Uni-

versité. Qui fait l'émission en outre du réalisateur? Sont invités les étudiant(e)s de tous les modules à titre de chercheurs et de reporters: on rejoint M. Claude Beaulieu à 282-4470. Les projets peuvent être validés comme stages, activités de synthèse, ou comptés pour éducatifs individuels (PEI).

L'heure hebdomadaire est aménagée comme suit: deux ou trois minutes de générique et de présentation par l'animateur. Ensuite, avec supports visuels, un bloc de nouvelles - topos ne dépassant pas 120 secondes chacun - d'une dizaine de minutes environ: par exemple un reportage en direct du conseil d'administration (un sujet chaud: les négociations!) Un autre 30 minutes pour présenter trois dossiers, qu'enchaînent six minutes de sport et une brève revue d'événements communautaires, annonçant parties, conférences, colloques avec un suivi de semaine en semaine dans toute la mesure du possible. L'entrevue et le reportage à l'extérieur sont réalisables en autant que le permettent les ressources.

"C'est à la suite de l'expérience engagée sur le plan pédagogique depuis plus d'un an en collaboration avec le canal communautaire 24-Intervision que la direction de l'audio-visuel ouvre une branche d'information grand public sur l'UQAM, commente M. Beaulieu. L'émission veut être le véhicule de toute la collectivité universitaire. C'est à la fois aussi simple et aussi compliqué que ça."

C.A.



Cours du samedi en arts plastiques

Les cours du samedi en arts plastiques, ouverts aux enfants

et adolescents de 4 à 16 ans, reprennent pour la session d'hiver. Inaugurés en 1948 à l'École des Beaux-Arts, ils se sont poursuivis à l'UQAM dans la même tradition d'excellence pédagogique.

Les cours ont débuté samedi dernier, le 15 janvier, et se termineront le 9 avril prochain. Les frais sont de 50\$ et tout le matériel est fourni.

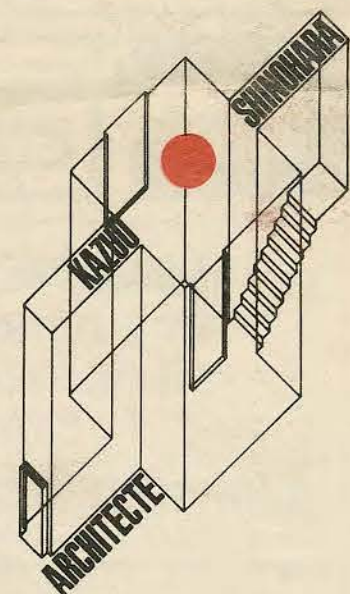
Les retardataires peuvent encore s'inscrire, samedi prochain, 22 janvier, entre 9h et 10h, sur la Grande Place du pavillon Judith-Jasmin.

L'architecture japonaise

Du 20 janvier au 6 février, de midi à 18 h du mercredi au dimanche, a lieu l'exposition Kazuo Shinohara, au pavillon Arts IV, locaux 1915 et 2890.

Il s'agit de l'oeuvre présentée par la photo, le dessin et la maquette, d'un des plus célèbres architectes japonais contemporains. Kazuo Shinohara enseigne à l'Institut de technologie de Tokyo, dont il est diplômé. En 1972, il recevait le Grand prix de l'Institut d'architecture du Japon.

Son oeuvre est liée à deux choix: construire exclusivement dans son pays et travailler uniquement à l'échelle de la résidence. Deux périodes caractérisent l'oeuvre. Dans les années 60, les austères maisons privées de Shinohara sont une méditation sur la composition spatiale dans l'architecture japonaise traditionnelle. Quinze ans plus tard, l'architecte enrichira sa réflexion par une investigation des principes du modernisme, de ses éléments formels fondamentaux, principalement



le cube. Il en résulte une architecture dépouillée, d'une grande beauté et d'un profond mystère.

L'exposition est organisée à Montréal par le Centre de création et de diffusion en design de l'UQAM en collaboration avec l'Ordre des architectes du Québec.

Rôtisserie

Au Poulet Doré

340 est, rue Sainte-Catherine
288-2441

près de Saint-Denis

Création de la Fondation Moe Reinblatt

La Fondation Moe Reinblatt, qui a pour but d'encourager la création artistique à travers l'expression graphique, a été fondée récemment sous la présidence de M. Giuseppe Fiore, professeur au département d'arts plastiques de l'UQAM. À l'occasion du lancement de la Fondation, qui a eu lieu à l'UQAM, la veuve de l'artiste, Madame Moe Reinblatt, a fait don d'une oeuvre de son mari à la collection d'oeuvres d'art de l'Université. Moe Reinblatt, peut-être mieux connu dans le milieu anglophone, a été profes-



seur de dessin à l'École des Beaux Arts de Montréal.

Sur notre photo, à l'occasion du lancement de la Fondation, de g. à d.: M. Luc Monette, directeur

de la Galerie UQAM; Mme Florence Junca-Adenot, vice-recteure aux communications; Mme Moe Reinblatt et sa fille; M. Giuseppe Fiore.

Récupération de papier

Le service des achats évalue actuellement les possibilités de récupérer les rebuts de papier à l'UQAM et ainsi permettre à l'ensemble de la communauté universitaire d'apporter sa contribution à l'amélioration de l'environnement.

Récemment le service des achats a négocié une entente avec une entreprise de récupération de papier, pour une période expérimentale de trois mois, de façon à évaluer les avantages et mesurer les difficultés de fonctionnement. Cette entente vise pour l'instant uniquement le service de l'imprimerie et de la polycopie dans ses locaux du pavillon Aquin.

Si les conclusions de l'expérience sont positives, l'entente pourra graduellement être étendue à tous les secteurs de l'Université où la récupération sera jugée valable.

Commission des études

Lors de sa réunion régulière des 7 et 8 décembre 1982, la commission des études a:

- recommandé l'octroi de diplômes à 95 étudiants de 1er cycle, 12 étudiants de 2e cycle et 1 étudiant de 3e cycle;
- reçu favorablement le plan triennal 1982-1985, première partie: problématique, orientations et axes. Et, en conséquence, a recommandé au CA d'adopter les orientations et axes de l'UQAM pour le plan triennal;
- renouvelé le mandat de Mme Thérèse Boucher au poste de directrice intérimaire du module de musique;
- recommandé au CA l'adoption du projet de calendrier pour l'année universitaire 83-84;
- recommandé au CA les modifications des politiques d'admission, de contingentement et de sélection aux programmes de premier cycle pour l'année 83-84 (pour les six familles);
- approuvé les modifications des conditions particulières d'admission aux programmes d'études de premier cycle pour les années 1983, 84, 85, aux fins de publication dans la brochure "Accueil";
- recommandé au CA l'adoption d'un procédures dans les centres régionaux;
- recommandé au CA d'approuver des modifications au protocole UQAM/UQAC/INRS qui établit les modalités de participation et de collaboration dans le projet de programme de doctorat en ressources minérales;
- recommandé au CA d'adopter les politiques d'admission, de contingentement et de sélection aux programmes de deuxième et troisième cycles pour l'année 83-84. Et elle a invité la sous-commission des études avancées et de la recherche à examiner le contingentement des programmes d'études avancées, eu égard à la deuxième orientation du Plan triennal qui propose un développement des études avancées;
- recommandé au Conseil des études d'adopter de nouvelles conditions particulières d'admission au programme de maîtrise en communication;
- donné un avis favorable sur un projet de modification instrumentale du pro-

gramme de maîtrise en sciences de l'atmosphère;

- adopté le projet de programme de maîtrise en kinanthropologie et le transmet au Conseil des études pour approbation;
- recommandé au CA la reconduction de la politique de critères de promotion des professeurs;
- créé un comité de support aux départements, modules et comités de programmes dans leurs activités de lutte à la sexisation;
- retenu une accusation de plagiat contre un étudiant et prononcé la sanction.

Conseil d'administration

Lors de sa réunion régulière du 14 décembre, le Conseil d'administration a:

- donné au vice-rectorat le mandat de constituer un comité technique de coordination du système de gestion du personnel et de gestion salariale;
- procédé à un ajustement au budget provisoire d'investissement pour l'année 82-83;
- reçu favorablement le plan triennal 1982-85, première partie: problématique, orientations et axes. Et, en conséquence, a adopté les orientations et axes de l'UQAM pour le plan triennal;
- procédé à l'engagement de 8 professeurs;
- adopté le règlement numéro 11 de l'UQAM relatif à l'identification visuelle et l'utilisation du nom de l'UQAM;
- adopté le règlement de l'informatique (numéro 12) relatif à l'attribution et au contrôle des codes d'accès;
- recommandé à la Fondation UQAM d'approuver la répartition de la subvention de 300 000\$ qu'elle a accordée à l'UQAM pour 1983-84;

En outre, le Conseil d'administration a donné suite aux recommandations de la commission des études concernant:

- le calendrier universitaire 83-84;
- les politiques d'admission, de contingentement et de sélection aux trois cycles d'études;
- le procédures pour les centres régionaux;
- le renouvellement de mandat d'un professeur;
- les modifications au protocole UQAM/UQAC/INRS (projet de doctorat en ressources minérales).

Comité exécutif

À sa réunion régulière du 14 décembre 1982, le comité exécutif a:

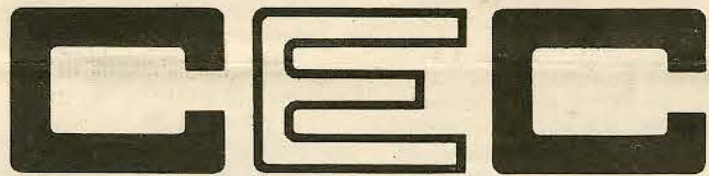
- nommé Mme Colette Rivet au poste de directrice de la bibliothèque centrale;
- adopté la méthode administrative numéro 16 concernant la récupération par l'Université des coûts afférents aux appels interurbains et à l'assistance annuelle;
- affecté M. Nicolas Buono comme cadre conseil au vice-rectorat à l'administration et aux finances;
- approuvé la signature d'un contrat entre l'UQAM et le Centre de sondage de l'Université de Montréal.

clinique dentaire
jacques cournoyer, dmd
paul lacoste, dmd

870 est, de maisonneuve,
842-9557 édifice les atriums

L · I · B · R · A · I · R · I · E

MICHEL FORTIN INC.



LITTÉRATURE

QUÉBÉCOISE
FRANÇAISE
ESPAGNOLE

LIBRAIRIE GÉNÉRALE

Dépositaire de la maison d'édition Centre éducatif et culturel

3714, RUE SAINT-DENIS

TÉLÉPHONE: (514) 849-5719

1600 Berri, Suite 4
Montréal, Qué.
H2L 4E4

Tél.: 1-514-845-5954
Au Québec sans frais
1-800-265-7810

DEMANDEZ NOS SPÉCIAUX

«Nous mettons en vedette
les produits Chrysler»

location d'autos
holiday
rent-a-car system

BRASSERIE

O'KEEFE



l'Uqam hebdo

Éditeur
Le service de l'information et des relations publiques
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, Succursale «A»
Montréal, Qué., H3C 3P8

Section information-publications
responsable: Pierre Gélinas

Rédaction: Clause Asselin, Claire Gauthier, Pierre Gélinas, Denise Neveu, Hélène Sabourin.

Tél.: 282-6179.
L'équipe de rédaction a l'entière responsabilité du contenu du journal qui n'engage en rien la direction de l'Université du Québec à Montréal.

Publicité: Micheline Chartier
Tél.: 282-6179

Photographies, Gilles St-Pierre, Roger Bernard, service d'audiovisuel.

Lettres à l'Uqam
Les lettres à l'Uqam doivent avoir au maximum 25 lignes dactylographiées, parvenir au journal le mardi, à midi, précédant la date de publication, et porter la signature de leur auteur.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec.
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0714-6973
La reproduction des articles, avec mention obligatoire, est autorisée sans préavis.

Un cours ouvert

En linguistique, un effort de vulgarisation

Du neuf pour la nouvelle année au module de linguistique: une série de cours ouverts d'initiation au langage donné successivement par treize professeurs du département de linguistique sous la coordination de la vice-doyenne de la famille des lettres, Mme Colette Dubuisson, et de M. André Dugas.

Visiblement réjouis par cette "première", les responsables en précisent l'objectif: sortir de l'hermétisme et du vocabulaire ésotérique des linguistes; communiquer dans un langage simple, compréhensible des notions scientifiques sur le langage, tout de même une fonction spécifique de l'espèce humaine; en bref: vulgariser.

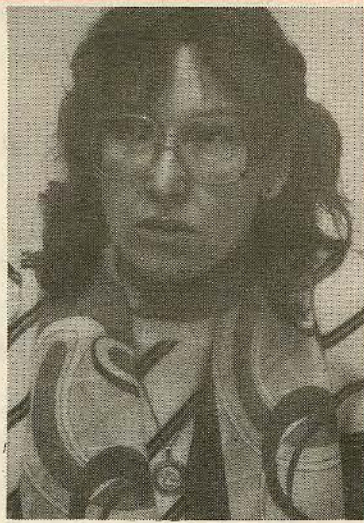
L'idée d'une telle série de cours a vite plu aux professeurs du département, souligne Mme Dubuisson, qui ne se sont aucunement fait prier pour y participer. D'emblée ils en ont reconnu la pertinence, stimulés par de nouveaux enjeux pédagogiques. Ils ont d'ailleurs été invités à choisir des sujets qui leur tenaient à cœur, le plus souvent intimement liés à leurs travaux de recherche.

C'est ainsi que les étudiants inscrits entendront parler tour à

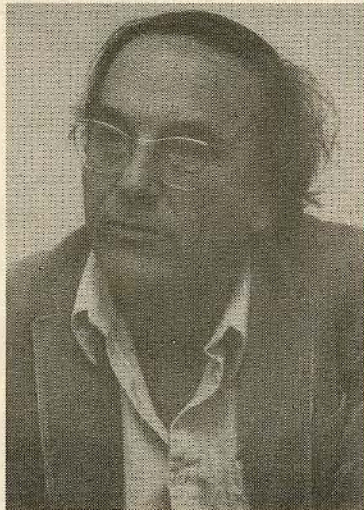
tour des hypothèses récentes sur l'acquisition du langage, de la communication animale, du français populaire à Montréal, des pathologies du langage, de l'enjeu politique du français au Québec, de la distinction entre l'oral et l'écrit, de l'enseignement du français langue maternelle, de l'enseignement des langues étrangères. Et qu'ils plongeront peut-être pour la première fois dans le curieux univers de la sémantique, de la phonologie, de l'analyse syntaxique, de la grammaire et du lexique.

Le modèle de chaque cours: un exposé, une période de questions, une dernière d'évaluation et de correction des travaux pratiques suggérés à chaque semaine. Les responsables veilleront à ce que les cours soient davantage qu'une juxtaposition de conférences, qu'ils présentent un maximum de lien et de cohérence, par dessus tout qu'ils correspondent aux objectifs de vulgarisation.

Au département de linguistique les temps sont mûrs, semble-t-il, pour de tels efforts: les professeurs projettent de produire cette session, dans le cadre des services à la collectivité, une série d'émissions télévisées sur câble.



Mme Colette Dubuisson



M. André Dugas

Le contenu sera semblable à celui du cours d'initiation cependant qu'adressé à un public beaucoup plus large.

D.N.

Une série de films

"Propos d'écologie" avec Pierre Dansereau

Essayer de présenter avec le son, la forme, la couleur, le message écologique, c'est le but de la série de films "Propos d'écologie" que lance son concepteur, M. Pierre Dansereau, écologiste de renom mondial et professeur émérite à l'UQAM, en collaboration avec le service général des moyens d'enseignement du ministère de l'Éducation et en étroite coopération avec le scénariste Guy Dufresne et le réalisateur Gilbert Gratton. La compagnie SDA Productions Ltée a fait le tournage.

La série comprend la production en français et en anglais - dans les deux cas M. Dansereau en est le commentateur - de six films de 30 minutes et de six de 15 minutes. Ceux de la première catégorie seront présentés à Radio-Québec, à raison d'un film par semaine, le mardi à 20h avec reprise le jeudi à 16h30, du 18 janvier au 24 février: ce sont "Les milieux de la Vie", "L'écosystème", "Les écosystèmes", "L'essor de l'homme", "L'habitat urbain", "Un nouvel équilibre".

Les métrages de 15 minutes passent de la même façon c'est-à-dire un film par semaine avec reprise, mais cette fois le dimanche à 18h15 à Radio-Québec et le jeudi à 9h15 à Radio-Canada; ce sont "La vie sauvage", "À l'ombre des érables", "Un bois, un étang, un champ", "L'homme et les autres vivants", "Un quartier près du port", "Et demain?".

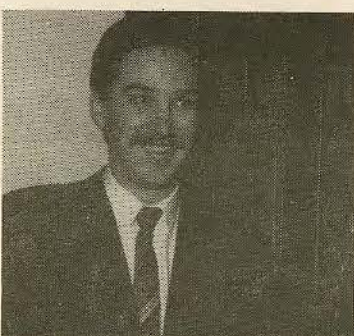
"Le milieu naturel nous a permis dans le passé et depuis longtemps de faire des recherches sur le comportement des planètes et des animaux dans leur état sauvage, commente M. Dansereau. Dans les "Propos d'écologie", on se penche d'abord sur la nature, puis on se retourne vers les milieux qu'on dit artificiels, l'agriculture, l'industrie, la ville, où on est témoin d'un impact de plus en plus fort de l'homme sur la nature. Ce que nous apprennent les oiseaux de l'île Bonaventure et les érablières, pouvons-nous l'appliquer à la campagne, à l'industrie, à la ville? Ma réponse est oui. Où en sommes-nous? Que savons-nous et quels aménagements devrions-nous faire? À l'allure où nous allons, nous nous achemi-



M. Pierre Dansereau

nons vers la catastrophe. Mais il y a de l'espoir si nous essayons de régler les problèmes par une planification environnementale. Essentiellement, c'est la réflexion que nous proposons aux téléspectateurs."

C.A.



Étudiant lauréat

M. Yves Proteau, étudiant en administration des affaires (MBA) à l'UQAM, s'est vu attribuer

une bourse de 1 000\$ du Trust Royal.

Nominations à l'UQ

L'Assemblée des gouverneurs de l'UQ a nommé récemment:

- M. Gérard Arguin, actuellement recteur à l'Université du Québec à Chicoutimi, au poste de vice-président à la planification, à compter du 1er avril 1983;
- M. Guy Bertrand, précédemment directeur de l'exploitation à l'UQ, au poste de vice-président aux communications, à compter du 15 décembre 1982.

Colloque sur l'enseignement du tennis

Cessez d'imiter les champions

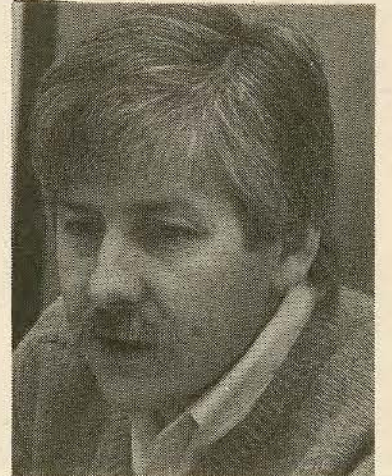
Le coup droit, le revers, le service, la volée - ces gestes-type que posent les joueurs de tennis - sont rarement évoqués dans les colloques universitaires. Pour la première fois au Québec, "La problématique de l'enseignement du tennis" a fait l'objet de trois journées d'étude tenues à l'UQAM et dans un club de tennis de la région, une initiative conjointe du département de kinanthropologie, du module d'éducation physique et de la Fédération québécoise de tennis. La rencontre a mis en présence une soixantaine de participants: membres de la commission d'enseignement de cette Fédération, professeurs qui enseignent ce sport aux niveaux collégial et universitaire, professionnels du tennis, etc.

Selon M. Yvan Leduc, président du comité organisateur et membre du département de kinanthropologie de l'UQAM, le colloque s'est avéré un franc succès. Notamment, grâce à la contribution remarquable du professeur genevois Jean Brechbuhl, auteur de l'ouvrage "La maîtrise du tennis", ancien champion de Suisse, il a dirigé pendant 35 ans l'Institut de formation des maîtres d'éducation physique et de sports de l'Université de Genève.

La rencontre, estime M. Leduc, aura pour l'UQAM d'importantes retombées. D'abord, parce que les participants au colloque ont clairement exprimé le besoin de reprendre l'expérience l'an prochain, ceci afin de se familiariser avec une diversité d'approches et de compétences. Ensuite, parce que les liens entre l'Université et les organismes spécialisés s'en trouvent resserrés (Fédération québécoise du tennis, Tennis Canada, etc.). Surtout, parce que le module d'éducation physique fera parvenir aux autorités de l'institution une lettre d'intention annonçant l'élaboration prochaine d'un projet de certificat en enseignement et entraînement au tennis; ce projet sera inspiré des méthodes non directives préconisées par M. Brechbuhl.

Celui-ci a mis au point, au fil des ans, une approche plus globale d'enseignement visant d'abord à développer l'adresse motrice en fonction d'une intention (rendre la balle dans l'autre camp...). C'est la méthode dite des "actions". Le joueur est invité à trouver lui-même la solution aux problèmes qu'il doit résoudre. L'accent est mis sur l'efficacité plutôt que le style. L'apprentissage est davantage personnalisé: le débutant n'est plus invité à reproduire le modèle du champion. Il n'y a plus un coup droit, mais des coups droits, plus une technique, mais des techniques. Et ces dernières varient selon qu'il s'agisse d'un joueur débutant, moyen ou avancé.

On est loin de la méthode dite des gestes, utilisée par la très grande majorité des professeurs de tennis au Québec: l'étudiant est actuellement invité à répéter le même mouvement jusqu'à sa parfaite maîtrise; il n'apprend qu'un seul geste à la fois; l'ensei-



M. Yvan Leduc

gnement est basé sur l'analyse biomécanique (il faut garder le poignet d'une certaine façon, le coude à une certaine hauteur, etc.).

Le colloque a été marqué par l'alternance d'ateliers théoriques et pratiques qui ont permis aux participants d'éprouver les méthodes de M. Brechbuhl.

Expérience suffisamment probante, estime M. Leduc, pour qu'une majorité d'entre eux aient envie d'approfondir cette nouvelle approche. Or cela suppose un recyclage, d'où le projet de certificat susmentionné. L'idée fera son chemin, conclut M. Leduc, même si les résistances sont nombreuses, même si les professeurs qui enseignent le tennis depuis 10 ou 15 ans avec la méthode des gestes doivent se remettre en question.

C.G.

Cinq nouveaux cahiers de recherche

Cinq cahiers de recherche se sont récemment ajoutés à la liste des publications produites par les chercheurs du LABREV (Laboratoire de recherche sur l'emploi, la répartition et la sécurité du revenu). Les auteurs sont tous rattachés au département des sciences économiques. Les titres:

- "Politiques d'emploi des gouvernements au Québec: inventaire, bibliographie, éléments d'évaluation" par Paul-Martel Roy, directeur du Laboratoire;
- "Étude comparative des modèles de répartition des revenus de type intégré" par Francine Mayer;
- "Les gains de productivité globale et leur répartition dans les industries manufacturières: Québec 1967-1978" par Claude Fluet et Pierre Lefebvre;
- "La productivité dans le secteur public: les écrits récents (1975-1982) sur le sujet, particulièrement ceux qui portent sur le Québec" par Denis Gascon et Paul-Martel Roy;
- "L'impact redistributif de la sécurité du revenu: qu'en savons-nous?" par Pierre Lefebvre.

Ces cahiers sont disponibles sur demande au local J-1160 du pavillon Jasmin. Au téléphone: 282-6181.

Ajustements des coupures salariales à l'UQAM

En décembre, l'Université avait annoncé à ses employés - professeurs, chargés de cours et personnel non enseignant syndiqué - qu'elle entendait moduler les coupures imposées par la loi 70, plutôt que de réduire l'ensemble des salaires d'une manière uniforme (19,45%).

Cependant, comme elle ne connaissait pas la "formule exponentielle permettant de faire les modulations nécessaires", seuls les plus hauts salariés avaient vu leur chèque de paie, en décembre, amputé de 19,45%. Pour les autres, c'était partie remise.

Jeudi, le 13 janvier, jour de paie, chacun a enfin su à quoi s'en tenir. "Tous les taux de salaire utilisés pour la préparation de la paie d'aujourd'hui tiennent maintenant compte de l'ensemble des corrections imposées par les lois 70 et 105", précisait un communiqué glissé dans l'enveloppe de paie des employés.

À titre d'information pour ceux qui n'ont pas reçu la note explicative de l'UQAM, voici ce qu'il en est des "ajustements des traitements";

"Pour les syndiqués dont le salaire annualisé au 1er décembre 1982 était égal ou supérieur à 22 380,75\$, la coupure de 19,45% est maintenue;

"Pour les syndiqués dont le taux horaire se situait entre 10,98\$ et 12,24\$ au 1er décembre 1982 de même que pour les syndiqués professionnels ayant un salaire

annualisé égal ou inférieur à 22 362,48\$, la coupure de 19,45% est convertie en une coupure variant de 10% à 19,45%;

"Pour les syndiqués dont le taux horaire au 1er décembre 1982 se situe entre 9,08\$ et 10,97\$, aucune coupure ne fut appliquée sur les paies du 17 et du 31 décembre car les ajustements étaient inconnus. Aujourd'hui, ces salariés voient leur paie diminuée d'un pourcentage variant entre 0% et 10%;

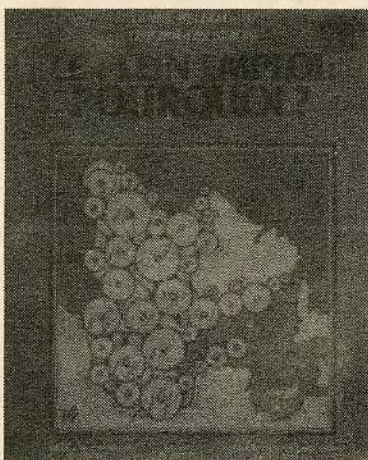
"Pour les syndiqués dont le taux horaire était égal ou plus bas que 9,07\$ au 1er décembre 1982, leurs salaires sont maintenant sans coupure."

L'Université rappelle d'autre part que de nouveaux décrets découlant de la loi 70 (nos 2887 et 2888), particuliers aux universités, "confirment qu'aucun avancement d'échelon ni de progression salariale fondée sur l'expérience ou le rendement ne sera accordé à un salarié sauf s'il résulte d'un changement de grade, d'un avancement de classe, d'un reclassement, d'une promotion ou d'une reconnaissance de scolarité additionnelle en cours d'emploi et ce du 1er janvier au 31 décembre 1983."

Faut-il rappeler que la loi 105 n'impose pas des conventions collectives au niveau universitaire, comme elle le fait pour les employés du Front commun; la négociation se poursuit donc dans le secteur des universités - en principe.

H.S.

les gens d'ici



Alors que le Québec bat la marche au sein des pays industrialisés avec un taux de chômage d'environ 15%, le gouvernement québécois place en tête de ses priorités l'équilibre budgétaire, et le gouvernement fédéral, la lutte à l'inflation. Pourtant, les coûts de cette plaie économique et sociale sont extrêmement élevés, et leurs conséquences, dramatiques pour une bonne partie de la population. Comment expliquer la relative inertie des pouvoirs publics dans ce dossier? Deux économistes abordent cette question sous un angle inhabituel dans un livre intitulé "Le plein emploi: pourquoi?". Il s'agit de Diane Bellemare, professeure au département des sciences économiques et Lise Poulin Simon, chargée de recherche à l'Institut de recherche appliquée sur le travail (IRAT).

L'ouvrage a été édité conjointement par les Presses de l'Université du Québec, l'IRAT et le LABREV (Laboratoire de recherche sur l'emploi, la répartition et la sécu-

rité du revenu de l'UQAM). Il compte près de 300 pages réparties en neuf chapitres, abordant les thèmes suivants: "Les attitudes sociales à l'égard du chômage: serions-nous victimes de certains mythes?"; "Les Québécois ont-ils perdu le goût du travail?"; "Les coûts économiques du chômage"; "Les coûts sociaux du chômage"; "Le chômage, un fléau qui accentue les problèmes de la société"; "Le plein emploi et la politique macro-économique"; "Une politique de plein emploi"; "Des explications de l'inertie politique à l'égard du chômage"; "Les perceptions actuelles des porte-parole politiques sur divers aspects de l'emploi et du chômage."

Parmi les conclusions qui ressortent des sondages, interviews et analyses colligés dans cette étude, Diane Bellemare et Lise Poulin Simon insistent sur le fait que le plein emploi "peut être atteint au Québec si, à une politique macro-économique expansionniste s'ajoute une politique micro-économique de l'emploi qui s'attaque sans relâche aux problèmes particuliers des régions, des industries et des groupes de chômeurs. Les orientations spécifiques de cette politique micro-économique doivent être définies par tous les agents économiques concernés et cette politique doit se concrétiser par la création d'une institution politique paritaire." Voilà pourquoi les auteures soutiennent que le véritable défi du plein emploi n'est pas technique. Il est politique!

C.G.

Bon. Là, les Fêtes sont finies...

Bonne année vieilles branches. Maintenant, si on décrochait, hein?

Oui, si on revenait sur terre, voulez-vous?

Labatt 50

... quand on aime la bière!

Bière en spécial avec verre gratuit 80¢



— CHARCUTERIES — FROMAGES —
— ÉPICERIES FINES — PÂTISSERIES
— BIÈRES ET VINS —

Pour vos repas à emporter
• Casse-croûte toutes sortes •
• Buffets froids • Sous-marins variés •

POUR VOS DÉGUSTATIONS DE VINS, FROMAGES ET BUFFETS FROIDS, CONSULTEZ DIOGÈNE

TÉL.: 843-3555

Station de métro Berri-Dumontigny
Direction sortie Ste-Catherine